



Propriétaire et séparation

Par Anais53600

Bonjour, ma belle soeur se sépare de son compagnon. Ils ont acheté une maison il y a un an. Aujourd'hui il faut tout pour ne pas mettre en vente la maison mais ma question est la suivante : ma belle soeur est parti vivre chez sa maman car la cohabitation devenait insupportable. Il a changé les serrures de la maison a t il le droit ? Étant donné qu'ils sont encore tous les deux propriétaires.

Merci pour vos réponses

Par ESP

Bonjour

Le changement de serrure par un co-indivisaire ne peut se faire sans accord de l'autre.

Vu la situation décrite, votre belle-soeur doit voir un avocat... Pour 2 raisons principalement ;

- Constaté le changement de serrure
- Demander une indemnité d'occupation à l'occupant.